

COMpte Rendu de Réunion
Réunion du Conseil Municipal

Séance 21 janvier 2022

L'an deux mille vingt et deux, le vingt et un janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, FROMAGET Marie-Thérèse.

Date de la convocation : 14 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : AVRIL Pierrick (arrivé à 21h25), BODET Clémentine, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GUILLEMET Dominique, GIRARD Claude, PAILLAT Antonin, PERFETTI Janine, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès

Absent (s) :

Secrétaire de séance : RIVIERE Jean-Paul

Pouvoir :

Le Maire, Madame FROMAGET Marie-Thérèse invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 17 décembre 2021 à émettre des observations sur le compte-rendu. Aucune observation, le compte-rendu est approuvé. Mme le maire l'ajout à l'ordre du jour d'un point : « convention Sydev travaux neufs d'éclairage rue de bourgneuf. A l'unanimité les élus présents sont d'accord pour ajouter ce point à la réunion.

2022-01-01 Convention Sydev travaux neufs d'éclairage rue de bourgneuf SYDEV

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Mme le Maire à signer la convention 2022.ECL.0016 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage pour rue de Bourgneuf. Le reste à charge pour la commune est de 16 761 €.

Monsieur AVRIL Pierrick est arrivé à 21h25

2022-01-02 Renouvellement de la mise à disposition agent technique communal avec la commune de Saint-Martin-Des-Fontaines

Mme le maire lit la convention établie pour autoriser notre agent communal à intervenir sur la commune de St Martin des Fontaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser mme le maire à signer cette convention et tout document relatif à cette affaire.

2022-01-03 Demande de subvention RPI L'HERMENAULT – ST CYR DES GATS

Madame le Maire expose la demande de subvention par le RPI de l'Hermenault et St Cyr des gâts afin d'obtenir une aide pour financer un projet de fin d'année : une journée au PUY DU FOU. Le budget prévisionnel, le déroulement de la journée, les compétences pédagogiques et la liste des élèves de la communes participants au voyage sont étudiés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de verser au RPI DE L'HERMENAULT ET ST CYR DES GATS la somme de 192 € (12€ par enfant, 16 enfants de la commune participent à cette journée).

2022-01-04 Travaux de voirie 2022

Monsieur Rivière demande aux élus présents, de prioriser les travaux de voirie 2022 afin de lancer l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de demander un appel d'offre sur travaux suivants :

- VC L'Hermenault
- Bois des Vignes
- Route de la Grand Maison
- Liaison douce sainte radegonde
- Rue du Moulin (en tranche conditionnelle).

Monsieur Rivière se charge de rencontrer le Maitre d'œuvre afin d'engager la procédure.

2022-01-05 Devis

- PUBERT : le devis pour du matériel service technique : Brosse rotative HURON et kit. Il a été validé à l'unanimité des élus présents. Le devis s'élève à 2 618 € TTC. Si ce matériel intéresse également la commune de saint martin des fontaines, une discussion pourra être engagée pour une utilisation mutuelle ou achat en commun.
- Manu BARRAUD : devis pour église de Marsais – travaux sur portes de l'église avant l'intervention de M. Jaud pour peinture. Le devis s'élève à 1 017.34 € ttc et il est validé à l'unanimité des élus présents.
- BUT : devis pour aménagement et pose d'éléments de cuisine dans local jouxtant la salle de réunion à la mairie. Le devis s'élève à 1 580 € ttc et il est validé à l'unanimité des élus présents.
- Travaux Eglise de Sainte Radegonde pour reprise de tête de mur pignon ouest. A la demande de Mme Rousseau, l'entreprise Gelot a présenté un devis qui s'élève à 5 671.67 € ttc. Mme le Maire et M. Gadé ne prennent pas part à la discussion et se retirent de la salle. Ce devis est validé par 8 votes POUR.
- Mme le Maire de l'accord aux membres du conseil afin de faire un devis pour changer les tables de la salle du conseil afin qu'elles soient plus maniables et harmonieuses dans la salle. Une ou deux entreprises seront interrogées à ce sujet.
- SYDEV : rue du lavoir devis a été transmis début janvier 2022.
- Monsieur Guillemet évoque la possibilité de mettre de prises sur candélabre pour les illuminations de Noël (9 prises au total vont être installées dans les bourgs). Les candélabres ont été identifiés. M. Guillemet fait le retour au Sydev.
- Devis jeux fitness – en attente

2022-01-06 Questions diverses

- Un cadeau pour les nouveaux arrivants et bébés 2021 sera distribué par les élus comme l'année passée.
- Mme rousseau évoque qu'un projet culturel est à définir pour la bibliothèque.

Clôture de la séance à 23h00

<u>AVRIL Pierrick</u>	<u>BODET Clémentine</u> 	<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 
<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 	<u>GUILLEMET Dominique</u> 
<u>PAILLAT Antonin</u> 	<u>PERFETTI Janine</u> 	<u>PORCHER Agnès</u> Absente excusée
<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 	<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2022-01-01	Convention Sydev travaux neufs d'éclairage rue de bourgneuf SYDEV
2022-01-02	Renouvellement de la mise à disposition agent technique communal avec la commune de Saint-Martin-Des-Fontaines
2022-01-03	Demande de subvention RPI L'HERMENAULT – ST CYR DES GATS
2022-01-04	Travaux de voirie 2022
2022-01-05	Devis

